

CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)

Lycée Marcelle Pardé / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles. (à confirmer)**

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel :	
- Épreuve EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant	7
- Épreuve EP2 - Exercer son activité en accueil collectif	4
- Épreuve EP3 - Exercer son activité en accueil individuel	4
Domaine général :	
- Français et histoire-géographie et enseignement moral et civique	3
- Mathématiques / Sciences-Physiques	2
- Vie sociale et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuve facultative :	
- Langue vivante étrangère (Anglais, Espagnol...)	Seuls les points au-dessus de 10 seront pris en compte dans la moyenne (coeff 1).

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle concerne les fonctions suivantes :

1. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DÉCOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES

- Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation
- Mise en œuvre d'activités d'éveil

2. PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages
- Application des protocoles liés à la santé de l'enfant

3. INSCRIRE SON ACTION DANS LE RÉSEAU DES RELATIONS ENFANT-PARENTS-PROFESSIONNELS

- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels

4. EXERCER SON ACTIVITÉ EN ÉCOLE MATERNELLE

- Assistance pédagogique au personnel enseignant
- Activités de remise en état des matériels et des locaux

5. EXERCER SON ACTIVITÉ EN EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) ET EN ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

- Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique

6. EXERCER SON ACTIVITÉ A SON DOMICILE, CELUI DES PARENTS OU EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

- Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel
- Sécurisation des espaces de vie de l'enfant
- Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Élaboration des repas

Les objectifs / Le métier

Le titulaire du CAP AEPE est un **professionnel qualifié** qui travaille auprès des enfants de moins de 6 ans dans un **souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité**.

- Il participe avec les autres professionnels, à la **construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents**.
- Il **établit avec les enfants et les parents une relation de confiance** et crée les conditions nécessaires à un **accueil et un accompagnement de qualité**.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce son métier dans différents secteurs :

- **En École Maternelle (après obtention du concours d'ATSEM)**
- **En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, Micro-crèche, jardins d'enfants**
- **En accueils collectifs de mineurs (ACM).**
- **À son domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM) ou au domicile des parents**

Poursuite d'études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- **avec un très bon dossier**, le Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)
- **sur concours**, l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture

CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)

EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves (contrôle final)</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel : 14h30 / semaine	
- Techniques professionnelles de remise en état	5
- Techniques professionnelles de bionettoyage	5
- PSE	1
Domaine général : 14h30 / semaine	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives : 2h / semaine	
- Langue vivante étrangère: anglais	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ PREPARATION DE L'ACTIVITE

- Prise en compte de la commande, des protocoles, des procédures, fiches de postes, planning, plan de prévention...
- Réalisation de l'état des lieux
- Organisation de son activité

2/ MISE EN ŒUVRE DES METHODES ET DES PROCOLES

Mise en œuvre des opérations : d'entretien courant, de bionettoyage, de maintenance de premier niveau des matériels et des équipements utilisés, des opérations de gestion des déchets, des services connexes, des mesures liées à la santé et la sécurité au travail.

3/ PARTICIPATION A LA GESTION DE LA QUALITE

- Contrôle de qualité de son travail.

4/ COMMUNICATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE

- Communication professionnelle avec la hiérarchie, les clients et les usagers.

Les objectifs / Le métier

Par ces activités, il contribue, dans le respect des règles du savoir-être (courtoisie, discrétion...) :

- à l'hygiène des lieux et au confort des personnes dans leurs activités de travail, de loisirs...,
- au confort des patients dans les établissements de soins et médico-sociaux,
- à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, cosmétiques...

Il sait s'adapter au contexte dans lequel se situe son activité.

La dénomination de l'emploi occupé varie selon les profils de poste définis par les employeurs en fonction du statut ou des conventions collectives de référence.

Selon les situations, il exerce ses activités seul ou en équipe.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAPest un professionnel qualifié qui exerce des **opérations de propreté et d'hygiène des locaux et des équipements** :

- pour les **entreprises de propreté**,
- pour les services techniques des **structures collectives publiques ou privées**,
- pour les **entreprises adaptées**.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire MC (Sécurité Civile et d'entreprise) ;
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Hygiène, Propreté, Stérilisation.

CAP Agent Polyvalent de Restauration (APR)

Lycée Polyvalent Saint-Exupéry / Bellegarde-sur-Valserine

Lycée Professionnel du Bugey / Belley

Lycée Gabriel Voisin / Bourg-en-Bresse

EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **15 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel : 14h30	
- Production de préparations froides et de préparations chaudes	6
- Mise en place de la distribution et service au client	5
- Entretien des locaux, des matériels, des équipements	5
Domaine général : 14h30	
- Expression française	2
- Mathématiques / Sciences-Physiques	2
- Vie sociales et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives : 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ FONCTION DE PRODUCTION

- Réception et stockage des denrées et des marchandises ; réception et entreposage des plats préparés à l'avance.
- Réalisation des opérations préliminaires sur les denrées nécessaires pour l'élaboration d'une production culinaire.
- Réalisation de cuissons préliminaires ou de finitions
- Réalisation, par assemblage, de mets destinés à être consommés froids ou chauds.
- Conditionnement en vue d'une distribution différée dans le temps ou dans l'espace.
- Remise en température des plats cuisinés à l'avance en vue d'un service immédiat.
- Mise en place des espaces et des matériels de distribution et de vente.

2/ FONCTION DE SERVICE ET DE COMMUNICATION

- Mise en valeur des produits, des espaces de distribution et de vente.
- Accueil, information, conseil et service du client ou du convive.
- Encaissement des prestations.
- Transmission d'informations.

3/ FONCTION D'ENTRETIEN

- Entretien des locaux et des équipements.
- Lavage, rangement : de la vaisselle, des matériels et ustensiles de production.

4/ FONCTION DE GESTION DE LA QUALITE

- Pratique de la qualité dans les activités de production, d'entretien
- Pratique de la qualité dans les activités de service et de communication.

Les objectifs / Le métier

Le titulaire de ce CAP est un professionnel qualifié, qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce son métier dans les établissements de production culinaire et / ou de distribution alimentaire. Il sait gérer les stocks de produits, fabriquer les pâtes, les crèmes, décorer les desserts, les présenter et les décrire.

- Il assure des activités de préparation, d'assemblage et de mise en valeur des mets simples en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.
- Il réalise la mise en place des espaces de distribution ou de vente et leur réapprovisionnement au cours du service.
- Il assure les activités de nettoyage et d'entretien des locaux, des matériels, de la vaisselle.
- Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.
- Il procède éventuellement à l'encaissement des prestations.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce son métier dans différents secteurs :

- **service de restauration collective** (secteur des administrations, des entreprises, secteur de la santé, secteur scolaire / universitaire)
- **nouvelles formes de restauration commerciale** (cafétéria, restauration rapide, restauration à thème).
- **entreprises de fabrication de plateaux conditionnés** (transport aérien, ferroviaire...)



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Un apprentissage SAPVER ;
- Une mention complémentaire MC (cuisinier en dessert en restaurant, employé barman, ou sommellerie) ;
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Commercialisation et service en restauration.

CAP Constructeur Bois

Lycée Professionnel Alexandre Bérard / Ambérieu en Bugey



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année)
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.



Ce CAP ne prépare pas à la menuiserie.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP.

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible des coordonnateurs et des AESH dans la classe (toutes matières + ateliers)

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En Validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines réparties** sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 17 h 00	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Réalisation d'un ouvrage de construction bois	9
- Fabrication d'un ouvrage spécifique	4
Domaine général 15 h 30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h + 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors des formations d'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances sur :

- La réception et tri des matériaux, quincaillerie et accessoires ;
- La préparation des pièces de bois ;
- Le traçage ;
- Le taillage des pièces et usinages des panneaux et revêtements ;
- L'assemblage des structures et montages des éléments préfabriqués.

Les objectifs / Le métier

- Savoir **préparer le travail** (relevé de mesures, analyses de documents techniques) ;
- Savoir **fabriquer les éléments** (techniques d'usinage du bois, assemblages) ;
- **Adapter** sur un chantier la **pose aux problèmes de structures et de confort** ;
- **Utiliser les matériaux composites** à base de résine et des **machines de plus en plus automatisées**.
- **Situer son ouvrage** dans l'ensemble du bâtiment ;
- **Respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage** ;
- **Mettre en œuvre les techniques et procédés** de réalisation et de pose des constructions bois ;
- **Communiquer avec les autres intervenants et de travailler en équipe**.

Les débouchés

Accès à **un emploi de constructeur bois**, pour la réalisation d'ouvrages bois et matériaux associés : charpente,



couverture, maison ossature bois.

Poursuite des études

Poursuite éventuelle d'études en **Bac Pro Technicien Constructeur Bois**, le **Bac Pro Productique Bois**, ou le **Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur**.

CAP ECMS

Employé de Commerce Multi-spécialités

Lycée Professionnel Alexandre Bérard / Ambérieu en Bugey



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année dans le cadre du PPS).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.



Ce CAP ne prépare pas à la vente à proprement parler, il existe le CAP EVS plus spécifique pour la vente.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **16 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel : 14h30	
- Réception des produits et tenue du rayon	8
- Pratique de la caisse et information client	6
- Prévention Santé Environnement	2
Domaine général : 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Vie sociale et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives : 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors des formations d'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances sur :

- L'utilisation des différents documents comme les bons de livraison, les bordereaux de réception, les bons de commande
- La réception des produits, la tenue d'une réserve avec la mise en stock, le contrôle et le mode de conservation des produits, la réalisation des inventaires
- La manutention des produits, l'approvisionnement du rayon
- La réglementation en matière d'étiquetage, de promotions, de soldes ou de présentation événementielle
- La tenue de la caisse avec les différents modes de paiement et de facturation
- La relation-client (contact, accueil, information) et l'environnement juridique, économique et social des activités professionnelles.

Les objectifs

- En magasin, sous la responsabilité du chef de rayon, il réceptionne les produits, contrôle leur qualité et leur quantité et assure le stockage.
- Il met les produits en rayon et assure l'étiquetage en tenant compte de la législation en vigueur. Il assure la propreté du rayon.
- Il utilise du matériel de manutention (chariots, diables...) pour remplir les rayons.
- Il gère les documents qui présentent l'état du stock et doit prévoir les ruptures de stock.
- Il participe à la vente, à l'accueil et à l'information des clients. Il peut travailler en caisse.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP s'insère comme

- **employé de rayon**
- **employé de libre-service**
- **employé de grande surface**
- **gondolier-caissier.**

Il peut travailler dans les **grands magasins**, les **petites surfaces de proximité**, les **hypermarchés**, les **supermarchés** ou encore les **maxi-discompteurs**.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une formation complémentaire dans le domaine du commerce ;
- avec un très bon dossier, le Bac pro Commerce, le Bac Pro Services (accueil assistance conseil) ou le Bac Pro Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle).

CAP Employé de Vente spécialisé

Option B : Produits d'équipement courant

Lycée Professionnel Marcelle Pardé / Bourg-en-Bresse
Lycée Professionnel Privé Saint-Joseph / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^{ème} année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôles en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **16 semaines de stages** réparties sur les deux années (4 périodes différentes de 4 semaines).

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel : 14h30	
- Pratique de la vente et des services liés	8
- Pratique de la gestion d'un assortiment	6
- Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	2
Domaine général : 14h30	
- Expression française	2
- Mathématiques	2
- Vie sociale et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives : 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ RECEPTION DES PRODUITS ET TENUE DES STOCKS

Réception des produits : contrôles quantitatifs et qualitatifs ; transmission des informations ; saisie (informatisée ou non) des données ; rangement des produits selon leur spécificité ; approvisionnement du point de vente à partir des réserves ou de la zone d'attente ; mise des protections anti-vol.

2/ AIDE AU SUIVI D'ASSORTIMENTS

Lecture des caractéristiques techniques et commerciales des produits ; détection et retrait des produits impropres à la vente ; mise en magasin, en rayon, en vitrine, mise en valeur des produits ; étiquetage et/ou contrôle de l'étiquetage, changement de prix, signalisation ; maintien des produits en état vendeur ; installation des promotions et des animations ; détermination des quantités à commander ; comptage des produits (inventaires).

3/ VENTE

Accueil du client ; écoute et recherche des besoins / motivations ; sélection et apport de précisions spécifiques aux produits adaptés au besoin du client ; argumentation ; réponse aux objections les plus courantes ; prise de commande ; conclusion de vente ; réalisation de ventes additionnelles ; réalisation d'opérations complémentaires (découpe, emballage...) ; établissement de document de vente (facture...) ; encaissement ; prise de congé du client.

4/ ACCOMPAGNEMENT DE LA VENTE

Information du client à partir d'outils d'aide à la décision d'achat (catalogues...) ; participation à l'information du client ; proposition de service liés au produit, au client, au prix ; mise à jour du fichier « clients », traitement des réclamations courantes ; participation aux manifestations promotionnelles, livraison.

Les objectifs / Le métier

En magasin, placé sous la responsabilité du chef de rayon ou du commerçant :

- Il accueille et informe le client.
- Il présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits.
- Il conseille et conclut la vente.
- Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle.
- Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, voire à leur expédition.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP peut travailler dans tous **les commerces de détail non-alimentaires** ou **en entrepôt chez les grossistes**.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une formation complémentaire dans le domaine du commerce ;
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Commerce, le Bac Pro Technicien conseil vente ou le Bac Pro Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle).

CAP Installateur sanitaire

EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Réalisation d'ouvrages courants	8
- Prévention santé environnement	1
- Contrôle / Mise en service	4
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère: anglais	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 activités :

1/ PREPARATION / ORGANISATION

- Prendre connaissance des consignes orales ou écrites de l'entreprise, du client et des autres corps d'état.
- Reconnaître le site et ses contraintes.
- Organiser son poste de travail et choisir son outillage.
- Recenser les éléments nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Réceptionner et vérifier une commande d'un ouvrage simple à partir du bon de livraison.

2/ REALISATION / MISE EN OEUVRE

- Implanter, équiper et poser les matériels sanitaires.
- Tracer, réaliser les percements et poser les supports.
- Façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques.
- Raccorder les matériels sanitaires aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques.
- Effectuer régulièrement le nettoyage du poste de travail et l'entretien de l'outillage.
- Procéder au tri sélectif des déchets de chantier.
- Participer à une opération d'entretien, de dépannage sur une installation sanitaire simple.

3/ CONTROLE / MISE EN SERVICE

- Vérifier la conformité de l'installation sanitaire.
- Mettre en service l'installation sanitaire après avoir effectué les essais et les contrôles.
- Lister et intervenir sur les dysfonctionnements des installations sanitaires simples.
- Paramétrer une régulation simple.

4/ RELATION / COMMUNICATION

- Recueillir et transmettre des informations en ayant un comportement adapté à son environnement (avec le client, avec le personnel de l'entreprise, avec les autres corps d'état, avec les organismes institutionnels)

Les objectifs / Le métier

Il travaille d'après le plan du maître d'œuvre :

- Il indique la répartition et l'emplacement des appareils ainsi que le parcours des canalisations.
- Il repère les emplacements des conduites et des appareils, exécute des percements des différentes parois (murs, planchers, cloisons).
- Il façonne, assemble des canalisations et les raccorde aux appareils sanitaires.
- Il met en service l'installation.

Il peut être amené à mettre lui-même au point des schémas d'installations à partir de ses propres relevés et des consignes reçues.

L'objectif de l'obtention du CAP d'Installateur Sanitaire est de devenir un **monteur qualifié**.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP participe, en tant que **monteur qualifié**, à toute la gamme de travaux du bâtiment :

- **pavillons,**
- **édifices publics**
- **bureaux**
- **logements neufs ou immeubles anciens**
- **locaux industriels ou commerciaux**



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire MC dans la filière Fluides Energies Equipements ;
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Fluides Energies Equipements.

CAP Maçon

EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel : 14h30	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Réalisation d'ouvrages courants	8
- Réalisation d'ouvrages annexes	4
Domaine général : 14h30	
- Expression française	2
- Mathématiques, Sciences Physiques	2
- Vie sociale et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives : 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ PREPARATION / ORGANISATION

- Préparation du travail.
- Organisation du poste de travail.
- Implantation d'un ouvrage.
- Traitement des déchets du chantier.

2/ REALISATION ET MISE EN ŒUVRE EN TRAVAUX NEUFS ET REHABILITATION

- Montage et démontage d'un échafaudage de pied en travaux neufs et réhabilitation.
- Réalisation des maçonneries brutes en blocs et briques.
- Réalisation des maçonneries restant apparentes en blocs de béton, briques et moellons.
- Réalisation et mise en place des armatures.
- Réalisation et mise en place d'un coffrage.
- Réalisation et mise en œuvre du béton.
- Réalisation et/ou mise en place d'un composant.
- Réalisation des enduits horizontaux, verticaux et chapes.
- Réalisation d'un réseau de canalisations.

3/ MAINTENANCE DU MATERIEL

- Maintien en état du matériel utilisé.

4/ COMMUNICATION

- Echanges d'informations.

Les objectifs / Le métier

Il exerce essentiellement sur chantier, en plein air mais aussi parfois dans des locaux clos et couverts.

- Il réalise des éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les mortiers et les bétons.
- Il assemble les composants parmi : les blocs de béton, les briques, les poutrelles préfabriquées et entrevous, les boisseaux pour conduits de fumées, les appuis de baies et pré-linteaux préfabriqués.
- Il contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux.
- Il réalise également des ouvrages en béton armé aux dimensions limitées : il réalise alors sur plans et sur instructions le coffrage et les armatures, et met le béton en œuvre.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille comme **ouvrier qualifié** dans les entreprises du **bâtiment**, et principalement dans le domaine du **gros œuvre** en :

- **maisons individuelles**
- **immeubles collectifs**
- **immeubles de bureaux, industriels, agricoles et commerciaux** relevant du secteur public comme du secteur privé.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire MC (plaquiste) ;
- avec un très bon dossier, le Bac Pro interventions sur le patrimoine, le Bac Pro technicien du bâtiment, ou le Bac Pro Travaux Publics

CAP Maintenance des Matériels

Option A : Matériels agricoles

Lycée Professionnel Georges Charpak / Châtillon-sur-Chalaronne



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **12 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Réalisation d'une intervention sur un matériel	5
- Intervention en milieu professionnel	5
- Réception d'un matériel en dysfonctionnement	3
- Prévention Santé Environnement	1
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts Appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ ORGANISER L'INTERVENTION

- Collecter les informations.
- Préparer l'intervention.
- Organiser le poste de travail.

2/ EFFECTUER UN PRE-DIAGNOSTIC

- Constater les symptômes.

3/ REALISER UNE INTERVENTION

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative.
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel.
- Effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel.

4/ RECEPTIONNER-RESTITUER LE MATERIEL

- Prendre en charge.
- Restituer – remettre le matériel.

Les objectifs / Le métier

Le titulaire du CAP est amené à exercer son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et dans le domaine des matériels agricoles.

- Il travaille sur le matériel des utilisateurs/propriétaires, ce qui implique un fort niveau d'exigence.
- Il demande de l'autonomie.
- Il demande une bonne connaissance culturelle et sectorielle du milieu (la dimension commerciale est présente dans la relation).
- Il doit connaître la très grande diversité des productions, notamment de l'électronique embarquée (guidage, modulation d'intrants, systèmes communicants...)

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille essentiellement en **entreprise (TPE / PME)** travaillant essentiellement au service des **agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, forestiers, maraichers, conchyliculteurs, horticulteurs...**

Les utilisateurs sont généralement les propriétaires du matériel.
L'activité s'exerce en zone rurale, majoritairement chez le client.
Elle s'exerce principalement en atelier.
Il est soumis à une forte saisonnalité.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire (MC) Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements ou mention complémentaire (MC) des systèmes embarqués de l'automobile
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Maintenance des Matériels option A matériels agricoles ou le Bac Pro Agroéquipement.

CAP Maintenance des Matériels

Option B : Matériels de travaux publics et de manutention

Lycée Professionnel Georges Charpak / Châtillon-sur-Chalaronne



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **12 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une intervention sur un matériel - Intervention en milieu professionnel - Réception d'un matériel en dysfonctionnement - Prévention Santé Environnement 	5 5 3 1
Domaine général 14h30	
<ul style="list-style-type: none"> - Français, Histoire, Géographie - Mathématiques, Sciences - Education Physique et Sportive 	3 2 1
Epreuves facultatives 2h	
<ul style="list-style-type: none"> - Langue vivante étrangère - Arts appliqués 	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ ORGANISER L'INTERVENTION

- Collecter les informations.
- Préparer l'intervention.
- Organiser le poste de travail.

2/ EFFECTUER UN PRE-DIAGNOSTIC

- Constater les symptômes.

3/ REALISER UNE INTERVENTION

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative.
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel.
- Effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel.

4/ RECEPTIONNER-RESTITUER LE MATERIEL

- Prendre en charge.
- Restituer – remettre le matériel.

Les objectifs / Le métier

Le titulaire du CAP est amené à exercer son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et dans le domaine des matériels de construction et de manutention.

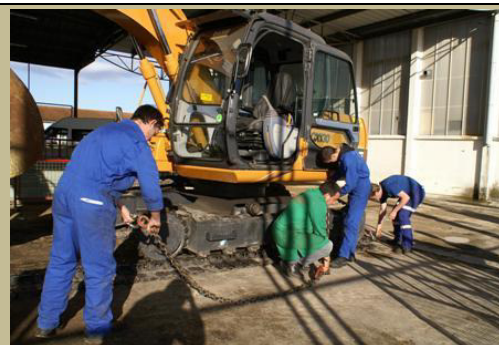
- Il travaille majoritairement chez le client.
- Il répond à des impératifs de productivité.
- Il répond à des exigences d'hygiène, de sécurité et d'environnement importantes.
- Il doit connaître l'offre de services de l'entreprise (financement, contrats d'entretien...)

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille principalement **dans les entreprises du secteur (fabricants, distributeurs, réparateurs, loueurs)** qui sont principalement des **PME, voire quelques grandes entreprises**, implantées en zones urbaines et péri-urbaines.

Ces entreprises travaillent essentiellement pour des clients de typologies très variées, **allant de l'artisan ou du particulier pour la location, à la multinationale.**

Les utilisateurs-opérateurs ne sont généralement pas les propriétaires du matériel.
L'activité s'exerce principalement en atelier.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire (MC)
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Maintenance des Matériels option B matériels de travaux publics et de manutention.

CAP Maintenance des Matériels

Option C : Matériels d'espaces verts

Lycée Professionnel Georges Charpak / Châtillon-sur-Chalaronne



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **12 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Réalisation d'une intervention sur un matériel	5
- Intervention en milieu professionnel	5
- Réception d'un matériel en dysfonctionnement	3
- Prévention Santé Environnement	1
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 4 fonctions :

1/ ORGANISER L'INTERVENTION

- Collecter les informations.
- Préparer l'intervention.
- Organiser le poste de travail.

2/ EFFECTUER UN PRE-DIAGNOSTIC

- Constater les symptômes.

3/ REALISER UNE INTERVENTION

- Réaliser les opérations de maintenance préventive et curative.
- Exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel.
- Effectuer la mise en service et / ou mise en « main » du matériel.

4/ RECEPTIONNER-RESTITUER LE MATERIEL

- Prendre en charge.
- Restituer – remettre le matériel.

Les objectifs/ Le métier

Le titulaire du CAP est amené à exercer son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des matériels et dans le domaine des matériels de construction et de manutention.

- Il implique un contact direct avec la clientèle.
- Il demande une certaine polyvalence.
- Il demande de l'autonomie.
- Il conseille le client / consommateur.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille principalement dans les **entreprises (TPE / PME)** qui travaillent pour des **clients du grand public et professionnels** (collectivités territoriales, paysagistes, golfs...)

Les utilisateurs sont généralement les propriétaires du matériel.

Le métier s'exerce principalement en atelier.

Il est soumis à une forte saisonnalité.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire (MC) Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements ou mention complémentaire (MC) des systèmes embarqués de l'automobile
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Maintenance des Matériels option C matériels d'espaces verts ou le Bac Pro Agroéquipement.

CAP Maintenance des Véhicules Automobile

Option A : Voitures Particulières

Lycée Gabriel Voisin / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **15 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Préparation d'une intervention de maintenance	6
- Prévention Santé Environnement	1
- Réalisation d'interventions sur véhicule	7
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire-Géographie, Education Civique	3
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 5 fonctions :

1/ MAINTENANCE PERIODIQUE

- Effectuer les contrôles définis par la procédure.
- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux.
- Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance.

2/ DIAGNOSTIC

- Constater un dysfonctionnement, une anomalie.
- Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux.

3/ MAINTENANCE CORRECTIVE

- Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments.
- Régler.

4/ RECEPTION-RESTITUTION DU VEHICULE

- Prendre en charge le véhicule.
- Restituer le véhicule.

5/ ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

- Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, les équipements et outillages.
- Compléter l'ordre de réparation.

Les objectifs / Le métier

- Il réalise les opérations de maintenance périodique et corrective.
- Il participe au diagnostic des véhicules.
- Il réceptionne et restitue le véhicule.
- Il participe à l'organisation de la maintenance.
- Il doit s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise.
- Il doit respecter les règles du système de management HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)
- Il doit respecter les temps impartis, les consignes et les procédures en vigueur dans l'entreprise.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce son activité de service dans tous les secteurs de la **maintenance des véhicules**.

Il est amené à exercer son activité de service dans :

- les **entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs**,
- les **entreprises qui traitent les véhicules toutes marques**,
- les **services de maintenance des entreprises de transport**,
- les **services de maintenance de flottes de véhicules**.

Il peut exercer individuellement ou au sein d'une équipe.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'**insertion professionnelle**.

Cependant il est possible de préparer :

- Une mention complémentaire (MC) Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements ou mention complémentaire (MC) des systèmes embarqués de l'automobile.
- avec un très bon dossier, le Bac Pro Maintenance des Véhicules option A voitures particulières.

CAP Opérateur en Logistique

Lycée Gabriel Voisin / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **16 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Prise en charge des flux entrants et sortants	6
- Conduite de chariots en sécurité	5
- Etude de situations professionnelles	3
- Prévention Santé Environnement	1
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire-Géographie	3
- Mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h + 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 3 activités :

1/ LA PRISE EN CHARGE DES FLUX ENTRANTS

- L'accueil des conducteurs et la prise de livraison.
- La réception de la livraison.
- Le traitement et le transfert de la livraison.
- La remise en état de la zone de réception.
- La participation aux activités de l'inventaire.

2/ LA CONDUITE DE CHARIOTS EN SECURITE

- Le choix d'un chariot.
- La prise en charge du chariot.
- La conduite en sécurité du chariot.
- La prise, le levage, le déplacement d'une charge à l'aide du chariot.
- Les opérations de fin de poste.

3/ LA PRISE EN CHARGE DES FLUX SORTANTS

- La prise en charge de la commande.
- Le traitement et le transfert de la marchandise.
- La prise en charge du conducteur et de l'expédition.
- La remise en état des zones de préparation de commandes et d'expédition.

Les objectifs / Le métier

Les activités de ce CAP implique de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité. Elles impliquent aussi l'utilisation de chariots élévateurs, d'outils informatiques et de communication. En fonction des directives qu'il reçoit :

- Il assure le déchargement et la réception de marchandises (contrôle des documents de transport, vérification de la qualité des produits).
- Lors de l'entreposage, il est capable d'identifier, de trier, étiqueter et orienter les produits reçus vers le lieu de stockage, les zones de litige ou d'expédition.
- Il prépare les commandes.
- Il expédie les produits.
- Il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis.
- Il utilise l'informatique pour enregistrer les entrées et les sorties, déclencher les réapprovisionnements et faire les inventaires.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce ses activités dans des **entreprises de production**, de **plateformes de distribution**, dans la **grande distribution** ou dans les **entrepôts**.

Ce technicien peut occuper un poste d'**agent de réception**, de **préparateur de commandes**, de **conditionneur-emballeur**, de **magasinier cariste** ou d'**agent de messagerie**.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'**insertion professionnelle**.

Cependant il est possible de préparer avec un très bon dossier, le Bac pro Logistique ou le Bac Pro Transport.

CAP Pâtissier

Lycée Polyvalent Saint-Exupéry/ Bellegarde-sur-Valserine



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année, voir d'une 4^e).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements possibles au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Accompagnement du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **16 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Fabrication de pâtisseries	11
- Approvisionnement et gestion de stocks dans l'environnement professionnel de la pâtisserie	4
- Vie Sociale et Professionnelle	1
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors de l'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances dans 5 fonctions :

1/ APPROVISIONNEMENT

- Réception des produits livrés.
- Vérification quantitative et qualitative des livraisons.
- Détection des anomalies et défauts.
- Déconditionnement.
- Stockage (conditionnement, rangement, classement, rotation).
- Participation au suivi des stocks et éventuellement aux commandes.

2/ ORGANISATION

- Prise de connaissance des informations relatives à la production.
- Planification de son travail dans le temps et l'espace.
- Organisation et mise en place du poste de travail (équipement, matériel et outillage).
- Choix des produits et calcul des quantités (dosage, pesage).
- Réaction aux aléas.

3/ PRODUCTION ET TRANSFORMATION

- Respect de la commande.
- Conformité et opérationnalité du poste de travail (matériels, matières premières et matières d'œuvre).
- Respect du plan d'organisation des tâches, de la fiche technique, des consignes.
- Respect du mode opératoire des mélanges, des appareils de base et des cuissons.
- Respect du GBPH et des règles de santé et sécurité au travail.
- Conformité du produit fini (aspect, régularité, goût) avant stockage et/ou mise en vente.

4/ COMMUNICATION

- Participation à la communication de l'entreprise.
- Compte rendu à sa hiérarchie sur l'approvisionnement, la production et la mise en vente ou distribution.
- Information au personnel de vente sur les produits.

5/ DEMARCHE QUALITE

- Contrôle de la conformité des matières premières, des produits le long du processus de fabrication et/ou stockage.
- Analyse du produit en termes de : goût, texture et aspect.
- Contrôle des poids, des quantités et de la conformité des produits finis.
- Nettoyage et désinfection des locaux, des équipements et matériels à chaque utilisation.
- Contrôle du bon fonctionnement des appareils et des organes de sécurité.
- Application des consignes de santé et sécurité au travail.
- Gestion des déchets.

Les objectifs / Le métier

- Il prépare les pâtisseries, organise leur fabrication.
- Il sait gérer les stocks de produits, fabriquer les pâtes, les crèmes, décorer les desserts, les présenter.
- Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle.
- Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits (ou expédition).

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP peut travailler comme

ouvrier de production en :

- **pâtisserie artisanale,**
- **restaurant traditionnel** ou **restaurant collectif,**
- **entreprise industrielle** ou **dans la grande distribution.**



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Un CAP de boulangerie ou une mention complémentaire MC: chocolaterie, confiserie, glacerie .
- Avec un très bon dossier, le Bac pro boulanger ou le Bac Pro boulanger-pâtissier.

CAP Peintre Applicateur de Revêtements

EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 1 à 2 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Réalisation d'ouvrages courants	8
- Prévention Santé Environnement	1
- Réalisation d'ouvrages annexes	4
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère: anglais	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors des formations d'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances sur :

1/ PREPARATION

- Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage.
- Participer à la vérification de la nature des supports.
- Participer au contrôle des quantités.
- Aménager l'aire de travail.
- Préparer les outillages.
- Installer un échafaudage.

2/ MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES

- Réaliser les travaux préparatoires (lessivage, ponçage, décapage...)
- Réaliser les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire...)
- Réaliser ou corriger une teinte.
- Appliquer les peintures (phase aqueuse, phase solvant, mate, brillante...)

3/ MISE EN ŒUVRE DES REVETEMENTS MURAUX COLLES

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser les travaux d'apprêts.
- Poser les papiers peints.
- Poser les revêtements à peindre.
- Poser les revêtements muraux collés.

4/ MISE EN ŒUVRE DES REVETEMENTS DE SOLS COLLES

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser les travaux d'apprêts.
- Poser les revêtements de sols collés textiles en dalles ou en lés.
- Poser les revêtements de sols collés PVC en dalles ou en lés.

5/ MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS DE FACADE

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser les travaux de traitement ponctuel.
- Appliquer les produits de façade (système décoratif).
- Appliquer un système d'imperméabilité.

Les objectifs

- Il organise son poste de travail.
- Il sait appliquer tous types de peintures ou de produits décoratifs.
- Il participe à la mise en place d'harmonies colorées.
- Il pose les papiers peints et les revêtements muraux collés.
- Il pose les revêtements de sols collés.
- Il effectue des travaux sur façades.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exécute des travaux courants de **peinture et d'application de revêtements**.

Il peut travailler dans trois secteurs d'activité :

- **application de peinture** et produits ;
- **pose de revêtements muraux et de sols** ;
- **travaux de façade**.

Il travaille seul sur un petit chantier ou en équipe sur tout autre chantier. Il travaille sur chantier neuf ou ancien, sous les ordres de sa hiérarchie, avec d'autres intervenants : représentants de clients, maîtres d'œuvre, architecte, décorateur, fournisseurs...



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle. Cependant il est possible de préparer :

- Un diplôme de même niveau (un autre CAP du secteur comme le CAP carreleur-mosaïste, le CAP solier-moquettiste ou le CAP staffeur ornemaniste ou une mention complémentaire MC plaquiste) ;
- avec un très bon dossier, le Bac pro aménagement des bâtiments.

CAP Pro Elec

Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques

Lycée Professionnel Alexandre Bérard / Ambérieu-en-Bugey

Lycée Polyvalent Saint-Exupéry / Bellegarde-sur-Valserine

Lycée Professionnel du Bugey / Belley



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année)
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du lycée pour une obtention du CAP.

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible des coordonnateurs et des AESH dans la classe (toutes matières + ateliers)

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En Validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **12 semaines de stages** réparties sur les deux années

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 18h	
- Réalisation et mise en service d'une installation	8
- Prévention Santé Environnement	1
- Communication technique	4
Domaine général 13h	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors des formations d'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances sur :

- **installations et équipements électriques** : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments dans l'habitat ou le tertiaire ;
- **installations électriques d'équipements industriels** ;
- **électrotechnique** : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils de mesures (multimètre, pince multifonctions, contrôleurs dédiés) ;
- **énergie électrique** : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs, etc ;
- **installations communicantes** : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage, etc ;
- **sécurité au travail**
- **représentation graphique et modélisation** : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique.

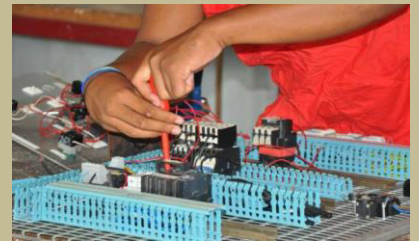
Les objectifs / Le métier

- Il réalise les installations électriques des logements individuels ou collectifs, bureaux, ou entreprises industrielles de réseaux de distribution : l'éclairage, les interphones, les alarmes, les appareils de contrôle du chauffage, des ascenseurs...
- Il travaille d'après les plans et schémas d'installation et réalise la pose des câbles.
- Il vérifie le bon fonctionnement d'une installation électrique.
- Il sait faire des essais de sécurité et dépanner les installations.

Les débouchés

Domaines :

- Habitat
- Tertiaire
- Industriel



Les métiers exercés sont électricien(ne) installateur(trice) et monteur(euse)-câbleur(euse).

Poursuite des études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en Bac Pro, BP ou avec le diplôme de monteur technicien en réseaux électriques.

Poursuite éventuelle d'études en Bac Pro Électrotechnique Énergie Equipements Communicants.

CAP Réparation des Carrosseries

Lycée Gabriel Voisin / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année).
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins de l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif ULIS de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible du coordonnateur et des AESH dans la classe de CAP (toutes matières + ateliers).

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **15 semaines de stages** réparties sur les deux années.

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 14h30	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	13
Domaine général 14h30	
- Français, Histoire, Géographie	3
- Mathématiques, Sciences	2
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h + 2h	
- Langue vivante étrangère	
- Arts appliqués	

Programme et organisation de la scolarité

En dehors des formations d'enseignement général, la formation professionnelle apporte des connaissances sur :

MODULE 1 : PREPARER L'INTERVENTION

- Accueillir et orienter le client
- Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
- Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires
- Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention

MODULE 2 : DEPOSER, REPOSER LES ELEMENTS

- Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires.
- Déposer les pièces détériorées.
- Réaliser le contrôle de géométrie des structures.
- Monter et ajuster les pièces neuves.

MODULE 3 : REPARER LES ELEMENTS

- Remettre en forme les pièces détériorées.
- Protéger contre la corrosion.
- Réparer les éléments en matériaux composites.
- Remplacer les vitrages.

MODULE 4 : PREPARER LA MISE EN PEINTURE DU VEHICULE

- Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention.
- Mastiquer, poncer à sec les éléments.
- Protéger les zones à ne pas traiter.

MODULE 5 : PREPARER LE VEHICULE A LA LIVRAISON

- Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre
- Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défauts et de maintenance.
- Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants.
- Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail.
- Rendre compte de l'intervention à l'entreprise.

Les objectifs / Le métier

- Le carrossier réparateur redonne les formes d'origine à un véhicule automobile ou utilitaire léger accidenté. Selon la gravité des dégâts, il assure la réparation ou le remplacement des éléments et accessoires de carrosserie endommagés après avoir déposé les accessoires et les équipements (vitrages, pare-chocs, feux, garnitures).
- Son travail va de la petite réparation (débosselage, changement d'un élément non soudé...) aux réparations plus importantes touchant la superstructure (éléments soudés de carrosserie) ainsi que l'infrastructure (soubassement).
- Il travaille en étroite collaboration avec le mécanicien et surtout avec le peintre, auquel il livre le véhicule « brut de tôle » pour la suite des opérations (préparation des surfaces, mastics et apprêts, laque de finition).
- Les travaux de peinture terminés, il effectue les dernières opérations de pose, règle les mécanismes (lève-vitres, serrures et gâches...) et assure la finition (montage des baguettes, préparation et nettoyage pour la livraison), avant la remise du véhicule au client.
- Les véhicules sont remis en état en conformité avec les normes des constructeurs automobiles.
- Il intervient sur la base des consignes écrites sur l'ordre de réparation, complétées de consignes verbales.

Les débouchés

Le titulaire de ce CAP exerce ses activités dans un **atelier de réparation indépendant**, un **atelier rattaché au réseau d'un constructeur** dans l'**atelier intégré d'une entreprise** ou dans l'**atelier intégré d'une collectivité territoriale**.

Ce technicien devient donc carrossier. Il peut ensuite se spécialiser dans la **peinture des carrosseries**, ou en tant que **contrôleur technique automobile**.



Poursuite des études

Ce diplôme a pour vocation l'**insertion professionnelle**.

Cependant il est possible de préparer avec un très bon dossier, le Bac Pro Construction des carrosseries ou le Bac Pro Réparation des Carrosseries.

CAP Serrurerie Métallerie

Lycée Professionnel Alexandre Bérard / Ambérieu-en-Bugey
Lycée Polyvalent Saint-Exupéry / Bellegarde sur Valserine
EREA Philibert Commerson / Bourg-en-Bresse



- Obtenir un **diplôme complet** reconnu par les employeurs (avec ou sans demande de RQTH) en 2 ans (possibilité d'une 3^e année)
- Ou une **attestation de compétences professionnelles**.

Les attentes du Lycée pour une obtention du CAP.

- La scolarisation dans sa classe de CAP représente 90% au moins l'emploi du temps de l'élève.
- Des regroupements au sein du dispositif de 2 à 3 heures par semaine.
- Suivi possible des coordonnateurs et des AESH dans la classe (toutes matières + ateliers)

Comment s'obtient le CAP ?

- En **CCF** (Contrôle en Cours de Formation)
- En Validant l'ensemble des journées de **PFMP** (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) : **14 semaines de stages** réparties sur les deux années

<i>Nature des épreuves</i>	<i>Coefficients</i>
Domaine professionnel 18 h	
- Analyse d'une situation professionnelle	4
- Fabrication d'un ouvrage simple	8
- Pose, installation et maintenance d'un ouvrage	4
Domaine général 13 h	
- Expression française	2
- Mathématiques, Sciences Physiques	2
- Vie sociale et professionnelle	1
- Education Physique et Sportive	1
Epreuves facultatives 2h	
- Langue vivante étrangère	

Programme et organisation de la scolarité

- **Technique de fabrication et de pose des ouvrages métalliques** : procédés de débit (tronçonnage, cisailage, découpe au laser, etc), usinage de pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage. Puis assemblage par soudage, vissage, collage, etc.
- **Connaissance des matériaux** : métaux ferreux (acier, inox), métaux non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produit de fixation, etc. Choix des matériaux, leurs contraintes d'utilisation, leur comportement en fonction des produits en contact ou des sollicitations (plâtre, ciment, température) ;
- **Lecture de plan d'architecte et de dossier technique** de fabrication et de pose, connaissance du dessin technique et des conventions de représentation du bâtiment ;
- **Sécurité au travail** : mesures et contrôles pour détecter les défauts.

Les objectifs / Le métier

Le serrurier métallier travaille les métaux ou des matériaux de synthèse et leur donne la forme voulue.

Il peut produire toutes sortes d'ouvrages :

- Menuiserie métallique : charpentes métalliques, cloisons, vérandas, escaliers, passerelles ;
- Construction métallique : ossature des bâtiments, ponts, pylônes ;
- Serrurerie : fermetures, serrures, portes blindées, gaines d'ascenseur, clôtures ;
- Mobilier, objet de décoration : ferronnerie d'art, ouvrage d'agencement.

Pour mettre en œuvre une fabrication, le titulaire du CAP doit être capable de :

- Analyser le dossier technique : plans d'exécution, schémas, croquis, fiches fournisseurs ;
- Choisir les moyens, installer la matière, les outils ;
- Usiner les pièces, les mettre en forme par pliage, cintrage ou forgeage ;
- Réaliser le montage-assemblage de l'ouvrage, en soudant ou en utilisant vis, rivets, boulons ou colles.

Il peut aussi intervenir sur le chantier pour participer à la pose de l'ouvrage : charpentes, scellage des huisseries et des châssis métalliques.

Il utilise des outils à main comme l'enclume, le marteau, la pointe à tracer ou la lime mais aussi des machines, souvent programmables : tronçonneuse à disques, poinçonneuse, perceuse, appareil à souder.

Les débouchés

Il trouve à s'insérer en **PME de serrurerie-métallerie** ou du bâtiment. Les emplois correspondent aux trois domaines d'activités de l'entreprise : fabrication en atelier, pose sur chantier, entretien, service après-vente, maintenance.

Poursuite des études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études :

- En 1 an vers les **Mentions Complémentaires** BCP Métallerie, Mention Complémentaire Opérateur régleur sur machines à commande numérique ou Mention Complémentaire Soudage ;
- En 2 ans vers les **BAC pro** bâtiments : métal, aluminium, verre et matériaux de synthèse, bac pro Réalisation d'ouvrages chaudronnés et des structures métalliques.